

Conditions générales de ventes **GARDÈRES & DOHMEN – SYLVAIN GARDÈRES**

Article 1 : Objet

La passation d'une commande par le client emporte l'adhésion sans réserve aux présentes conditions générales de vente, sauf conditions particulières consenties par écrit par le photographe au client.

Tout autre document que les présentes conditions générales de vente et notamment catalogues, prospectus, publicités, notices, n'a qu'une valeur informative et indicative, non contractuelle.

Les présentes conditions de vente forment un document contractuel indivisible avec le bon de commande en verso ou en annexe.

Article 2 : Commandes

Toute commande doit être ratifiée par un devis ou une convention de prestations photographiques signé par le client ou son représentant mandaté. Est précisé sur le bon de commande : la date de réalisation de la prestation, les horaires, le ou les lieux, le prix, et les acomptes versés.

Tout devis signé par les parties tient lieu de bon de commande.

Article 3: Modification de la commande

Toute commande passée est irrévocable pour le client, sauf acceptation contraire expresse du photographe.

En cas de modification de la commande par le client, le photographe sera délié des délais convenus pour son exécution.

Article 4 : Réalisation de la prestation

Les photographies seront réalisées par Sylvain Gardères ou par tout autre photographe désigné par lui.

Article 5 : Obligation du client

Lors de la réalisation de la prestation photographique, le client s'engage à respecter les instructions du photographe.

En cas de défaut de respect de ses instructions, le photographe ne pourra être tenu responsable de la mauvaise exécution de la prestation.

Article 6 : Force majeure

En cas de force majeure (mauvaises conditions climatiques...) le photographe se réserve le droit de modifier les conditions d'exécutions de la prestation prévue sur le bon de commande (lieux, horaires, jours...).En cas de modifications majeures, le photographe se réserve le droit de modifier les tarifs proposés.

Article 7 : Tarifs et modalités de paiement

Les prix s'entendent net de taxes (TVA non applicable, article 293B du Code Général des Impôts).

Conditions de paiement

Sauf convention contraire, les règlements sont effectués aux conditions suivantes :

- sur présentation de facture - pas d'escompte pour les paiements anticipés

Article 8 : Livraison

Le professionnel s'engage à fournir le client dans les délais indiqués sur le bon de commande. Tout retard dans l'exécution de la prestation peut donner lieu à une indemnisation égale au préjudice justifié par le client, sauf en cas de force majeure ou retard dû à la faute du client.

Article 9 : Utilisation sur un site internet

Le client s'engage à ce que ses sites internet ou ses comptes sur les réseaux sociaux faisant usage des photographies portent un lien vers le site www.garderes-dohmen.com

Article 10 : Réclamations

En cas de développement non conforme ou de défaut, le client devra en informer par écrit le photographe dans un délai de 5 jours à compter de la réception des photographies. A défaut, après ce délai, le client sera réputé avoir accepté les photographies en l'état.

Article 11 : Propriété intellectuelle & Droit à l'image

1011 Propriété intellectuelle

Les photographies sont la propriété du photographe. Toute utilisation d'une photographie, quelle qu'elle soit et quel qu'en soit l'usage : diffusion, exposition, reproduction, etc. faite sans l'accord écrit préalable du photographe constitue un délit de contrefaçon. En cas d'accord du photographe elle donne lieu à une convention qui comporte le paiement des droits d'utilisation. Le client sera tenu responsable de toute violation de cette interdiction. Le photographe est propriétaire des films négatifs, des diapositives et supports numériques réalisés par lui. Conformément au code de la propriété intellectuelle, le nom du photographe doit être attaché à la photo diffusée (signature, légende, crédits...)

11.2 Droit à l'image

Les clients consentent à ce que tout ou partie des photographies soient utilisées sur les supports de communication de Sylvain Gardères et Gardères & Dohmen (site web, plaquette, réseaux sociaux, book lors de salons professionnels, concours, etc.), étant entendu qu'il ne sera pas fait usage des photographies à des fins susceptibles de nuire aux personnes représentées. Aucune utilisation ne sera faite par Sylvain Gardères ou Gardères & Dohmen en dehors de leurs propres besoins de communication ou de promotion. Aucun droit ne sera cédé à des tiers sans l'autorisation du client concerné et/ou des personnes représentées.

Article 12 : Durées de conservation des photographie

Le photographe s'engage à conserver les documents originaux à la disposition de son client durant un délai minimum de 5 ans. Tout tirage d'épreuve ou duplicata devra être commandé au photographe.

Article 13 : Tribunal compétent et loi applicable

Les parties s'engagent, avant toute action judiciaire, à soumettre leur différend au médiateur désigné par les organismes représentatifs des photographes professionnels.

Toute question relative aux présentes conditions générales de vente est régie par la loi française. Le tribunal compétent est le tribunal du siège social du photographe.